À l'attention des membres de la Commission d'enquête

Objet : Opposition au projet éolien du Pays Blancois — Défendre l'âme de Concremiers et préserver le patrimoine de la Brenne

Madame, Monsieur les membres de la Commission d'enquête,

Il est des lieux que l'on choisit pour leur beauté, d'autres pour leur histoire, et certains, plus rares, parce qu'ils réunissent ces deux qualités dans un équilibre précieux. Concremiers est de ceux-là.

Américain, attaché à la France, j'ai fait le choix de m'installer dans le village de Concremiers. Ce choix n'était ni fortuit ni simplement pratique. Il était guidé par la tranquillité du village, le charme de son patrimoine historique, la beauté de la vallée de l'Anglin et la richesse exceptionnelle de son environnement naturel.

J'ai choisi de vivre ici et j'y ai rejoint des amis qui ont fait comme moi parce que ce territoire a conservé une authenticité devenue rare. La présence du château de Forges, notre voisin, incarne cette continuité entre l'histoire, le paysage et l'identité des lieux.

Comment accepter que cet héritage puisse demain se retrouver dominé par des éoliennes de 200 mètres de hauteur ?

Comment imaginer que des machines d'une telle dimension puissent s'imposer dans ces paysages sans en bouleverser profondément l'équilibre ? À mes yeux, ce serait bien davantage qu'une transformation du panorama : ce serait une atteinte à l'identité même de notre territoire, presque une insulte à son histoire.

Un paysage vivant, pas une zone industrielle

La beauté de la Brenne ne se résume pas à une succession de vues agréables. Elle constitue un patrimoine vivant, façonné par le temps, la nature et les hommes. C'est précisément cette richesse qui attire les habitants, les visiteurs et ceux qui, comme moi, choisissent de s'y établir durablement.

L'installation de structures aussi imposantes modifierait radicalement les perspectives visuelles, altérerait le caractère rural de nos villages et porterait atteinte à la tranquillité qui fait la singularité de cette région.

À cette présence permanente s'ajouteraient les signalisations lumineuses rouges nécessaires à la sécurité aérienne, visibles durant la nuit et susceptibles de dénaturer un environnement dont l'obscurité fait aujourd'hui partie du charme.

Nous devons nous interroger : quel sens donner à la préservation d'un territoire si nous acceptons, dans le même temps, des aménagements susceptibles d'en effacer les qualités essentielles ?

L'ensemble de la biodiversité de la Brenne constituent un patrimoine fragile, dont la préservation exige prudence et responsabilité.

Ce projet va entraîner des dommages durables, voire irréversibles, le doute ne peut être balayé au nom d'un objectif d'aménagement.

Et nos villages ?

Nos communes vivent aussi de ce qui les rend uniques : leur patrimoine, leur environnement, leur qualité de vie et leur capacité à accueillir de nouveaux habitants.

Cette attractivité contribue au tourisme, à l'économie locale, à la vitalité sociale et à la valeur de notre cadre de vie. C'estl'image de notre territoire.

Le classement en Parc naturel régional de la Brenne a compté dans ma décision de m'installer en France. J'y voyais la reconnaissance d'une volonté collective de protéger les paysages, la biodiversité et l'identité locale.

Il m'est donc difficile de comprendre que l'on refuse de **Préserver aujourd'hui ce que nous transmettrons demain**

Mon opposition à ce projet est profondément personnelle.

Elle repose sur la conviction que certains patrimoines ne peuvent être considérés comme aliénables ou interchangeables.

Je serais profondément attristé de voir Concremiers, la vallée de l'Anglin et les abords du château de Forges perdre une part essentielle de leur caractère. Je le serais tout autant pour les habitants qui ont fait vivre ce territoire avant nous et pour les générations futures.

Nous avons hérité de ces paysages. Nous n'en sommes pas les propriétaires absolus : nous en sommes aussi les gardiens.

Pour toutes ces raisons, je demande à la Commission d'enquête de rendre un avis défavorable au projet éolien du Pays Blancois et de ne pas accorder l'autorisation environnementale sollicitée.

La transition énergétique ne devrait jamais signifier que les territoires les plus précieux doivent renoncer à ce qui fait leur âme.

Je vous remercie de l'attention portée à cette déposition.

David W. Price
20 Rue Du Chapelain
Concremiers 36300